



CSE-Central GRDF du 22 octobre 2020

3. Déclaration CGT sur le suivi de la gestion de la crise sanitaire à GRDF

Monsieur le Président,

À la suite de notre déclaration lors de la dernière plénière du CSE C et concernant le point sur la situation du COVID qui a eu pour effet visiblement de froisser les membres de la direction qui s'en sont pris par la suite et à tort à une OS, sans la nommer, mais pour autant l'attaque était bien dirigée.

La délégation CGT ne reviendra pas sur le contenu de sa déclaration sur laquelle nous rappelons que la direction n'aura apporté aucune réponse à cette séance et aura même préféré l'interrompre inopinément et déloyalement pour éviter de devoir prendre ses responsabilités d'employeur prétextant un empêchement par la suite !

Depuis le début des IRP, il y a donc eu 4 constats d'empêchement, le quatrième nous apparaissant comme une attaque frontale au dialogue social dont vous vous prévaliez... Les élus CGT considèrent que c'est une entrave au fonctionnement de l'instance !

Depuis les élections représentatives de fin 2019 et ses nouvelles instances, vous vous octroyez la police des débats en essayant de bâillonner la parole de la représentativité de notre organisation syndicale en coupant court à nos questions légitimes. Nous attendons toujours, des réponses à notre dernière déclaration sur le point COVID.

Quelques jours après ce dernier CSE-C, une communication mensongère d'un directeur a été envoyée aux agents de toute une région reprenant les propos fallacieux du directeur exécutif. De quel droit et en quelle qualité, la direction se permet d'intervenir et de commenter un évènement privé ayant eu lieu en dehors des horaires de travail ?

Imaginez que demain, des communications à destination de l'intégralité des collègues, commentent une sortie privée d'un directeur GRDF, commentent les conditions sanitaires des formations organisées par la direction et les moyens d'information des "cas contact", commentent des pots organisés par des cadres dans certains services et portent un jugement de valeur sur leurs pratiques... Nous nous opposons fortement à ce que l'infantilisation orchestrée par le pouvoir étatique, subie par les citoyens, pénètre notre entreprise.

Que penser, par ailleurs, de la gestion des cas COVID sur les sites qui fait l'objet d'une omerta ? Dont les agents et les élus du personnel n'ont pas été avisés ! Là, oui, ceci contribue à la propagation de la maladie dans le milieu professionnel qui est le principal lieu d'infection d'après les observations des spécialistes et peut, de fait, mettre en danger les proches des agents.

Le sens fondamental des nouvelles mesures, Macron ne s'en est même pas caché, ce n'est que « la vie économique », c'est-à-dire la machine capitaliste à faire travailler la majorité pour le profit de quelques-uns, ne peut pas s'arrêter, ne doit pas s'arrêter, coûte que coûte...

Nous avons donc le droit de porter à peu près partout des masques, de nous entasser dans les transports en commun et au travail, au détriment de la distanciation physique... mais par contre il sera impossible d'avoir un minimum de vie sociale, familiale, amicale, de distraction, en dehors de son boulot ! Ceci pourrait fortement rappeler des heures sombres de notre histoire...

À Paris,
Le 22 octobre 2020